

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-0227 rév. 6**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

STRATIFORME INDUSTRIES

N° SIREN : 330201997

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

**MATERIAUX / TOUT MATERIAU ET PRODUIT (INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A
DES ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU**
*MATERIALS / ALL MATERIAL AND PRODUCT (INDUSTRIAL AND CONSUMER) SUBJECT TO FIRE
BEHAVIOR TESTING*

réalisées par / *performed by :***STRATIFORME INDUSTRIES****570, rue du Pavé
59235 BERSEE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated January 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **19/07/2017**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/03/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
The Pole Manager,

Nicolas BARRAT

Accréditation Non Valide

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0227 Rév 5.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0227 [Rév 5](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-0227 rév. 6

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

STRATIFORME INDUSTRIES
570, rue du Pavé
59235 BERSEE

Dans son unité technique :

Département réaction et résistance au feu

Elle est accordée selon le périmètre suivant :

MATERIAUX / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu
/ Essais de comportement au feu (77-3)

Pour tous les essais concernant cette accréditation :

(*) Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures (FLEX1).

La liste exhaustive des révisions de normes d'essais mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire.

MATERIAUX / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu / Essais de comportement au feu (77-3)					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode (*)	Commentaires (limitation et classement)
Plastiques et textiles	Indice d'oxygène à température ambiante (LOI)	Détermination de la concentration minimale d'oxygène, dans un mélange oxygène/azote, permettant d'entretenir la combustion d'un matériau	Appareil de détermination de l'indice d'oxygène couplé à une station d'acquisition	NF EN ISO 4589-1 NF EN ISO 4589-2	NF F 16-101 NF EN 45545-2
Plastiques	- Température d'inflammation - Persistance de flamme - Chute de goutte	Mise en contact d'un matériau avec l'extrémité d'un fil incandescent et détermination de l'inflammation, la persistance de flamme après retrait du fil, la hauteur des flammes et l'inflammation d'une sous-couche (coton)	Fil incandescent	NF EN 60695-2-10 NF EN 60695-2-11	NF F 16-101 NF EN 45545-2
Matériaux solides	- Indice de Toxicité Conventionnelle (ITC) - Evaluation des taux de HCN, CO, CO ₂ , SO ₂ , HF, HCl, HBr, NO ₂ et NO ₃	Analyse et dosage par IR-non dispersif (CO/CO ₂) et chromatographie ionique (autres gaz) des fumées libérées lors de la dégradation thermique de matériaux en four tubulaire	- Four tubulaire - Chromato-ionique - Analyseur infrarouge non dispersif - Ionomètre avec électrode spécifique - Spectrophotomètre UV	NF X 70-100-1 NF X 70-100-2 Hors dosage de l'acroléine et du formaldéhyde	NF F 16-101 NF EN 45545-2
Matériaux solides	- Opacité des fumées maximale en atmosphère non renouvelée - VOF ₄ (propriétés fumigènes durant les 4 premières minutes)	Détermination de la densité optique des fumées libérées par des matériaux exposés à un rayonnement thermique (avec ou sans application de flammes pilotes) en atmosphère non renouvelée et non ventilée	- Chambre d'essai hermétique - Source de chaleur rayonnante - Dispositif flamme pilote - Dispositif photométrique - Station d'acquisition	NF X 10-702-1 X 10-702-2 X 10-702-3 X 10-702-4 X 10-702-5	NF F 16-101

MATERIAUX / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu / Essais de comportement au feu (77-3)					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode (*)	Commentaires (limitation et classement)
Matériaux solides	Taux maximum d'émission de chaleur moyen (MARHE) lié au débit calorifique RHR	Détermination du débit calorifique par analyse de la consommation d'oxygène lorsque le matériau disposé horizontalement est soumis à une résistance chauffante (cône calorimètre)	Cône calorimètre	ISO 5660-1	NF EN 45545-2
Matériaux solides	Flux énergétique critique à l'extinction (CFE)	Détermination du comportement au feu de matériaux disposés verticalement et exposés à un champ radiant	Panneau radiant	NF ISO 5658-2	NF EN 45545-2

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **19/07/2017** Date de fin de validité : **31/03/2021**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Mathieu CHUST

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0227 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide